



## CSA DU 25 MARS 2024

Académie de Montpellier

Compte-rendu du SNALC

➤ **Présents** :

Rectrice, SG et SG adjoints, les 5 DASEN

OS : FO, FSU, SNALC, Sud Education, UNSA.

➤ **Déclarations liminaires** : FSU/ UNSA / SNALC / FO / SUD.

➤ **Réactions de Mme la Rectrice**

**Choc des savoirs** : la ministre Belloubet a concerté chacune des OS et acteurs afin de modifier les textes. Volonté d'afficher clairement que les groupes seraient élaborés en fonction des besoins des élèves. Le cap est clair : atteindre une organisation pédagogique permettant d'accompagner en petits effectifs les élèves les plus en difficulté sur certaines séquences pédagogiques. Principe de confiance aux équipes des établissements, soutenues par un accompagnement des corps d'inspection. L'objectif n'est pas de fixer un nombre figé mais de cibler une valeur autour de 15, en fonction de la situation locale.

Mme la rectrice rappelle que les mesures autour du redoublement participent à la restauration de l'autorité du professeur. C'est dans le 1<sup>er</sup> degré que cela sera le plus porteur d'effet.

**Moyens** : les propositions en terme de postes sont liées à un travail en finesse dans le cadre des enveloppes attribuées. Nous prenons note de votre regret d'absence de création dans les métiers hors enseignement ; notre académie est en effet loin d'être surdotée sur ces lignes-là.

Concernant les annulations de crédit, sachez qu'elles ne concernent pas les enveloppes RH (il n'y aura donc pas de remise en cause des autorisations exceptionnelles d'emploi).

**Uniformes** : on est bien dans le cadre d'une expérimentation, qui sera évaluée (par des labo de recherche indépendant, sur une année scolaire complète). Certaines communes de notre académie ont souhaité démarrer avant l'été. Pour l'instant, 5 à 6 communes de notre académie (Béziers a démarré, Perpignan va démarrer, 3 autres communes dans l'Hérault) ont fait savoir qu'elles voulaient faire partie de l'expérimentation qui débutera officiellement en septembre (les villes ont jusqu'à la fin de l'année scolaire pour candidater). C'est la collectivité de rattachement (pour l'instant que des écoles donc que des communes) qui fait les démarchages et achats, et le financement sera national (pas de dotation académique dédiée).

*NDLR : l'initiative vient de la collectivité de rattachement (commune pour une école, département pour un collège, région pour un lycée), mais la concertation se fait au niveau de chaque établissement (il faut que la tenue unique soit votée dans le règlement intérieur du conseil d'école/du CA pour qu'elle soit adoptée).*

**CP dédoublés** : décision de justice à l'étude dans les services juridiques du rectorat, nous mettons tout en œuvre pour réagir rapidement.

**GT égalité professionnelle** : à venir oui, de même qu'un bilan des actions engagées sur la thématique de l'égalité garçon-fille depuis l'arrivée de Mme la rectrice.

**Education prioritaire** : Mme la rectrice a écrit au ministère pour soutenir les demandes de 2 établissements de Béziers, un d'Agde... à suivre

## 1. MESURES D'EMPLOI DES PERSONNELS CPE

- **Présentation de l'administration**

-1 emploi, retiré sur zone de remplacement pour éviter une mesure de carte (poste vacant).

Maintien des moyens supplémentaires provisoires accordés sur la Dullague et Lucie Aubrac (0,5 emplois).

- **Ce qu'en pense le SNALC**

Les vies scolaires de l'académie sont en souffrance, et l'absence de moyens supplémentaires en emploi CPE est désolante. Le SNALC rappelle que ces personnels ne gèrent pas que les missions de surveillance des élèves mais sont des acteurs indispensables à la dimension éducative de l'école. Lutte contre le harcèlement, égalité garçon-filles, décrochage scolaire... autant de projets souvent portés à bout de bras par des CPE devant aussi gérer un manque d'AED, dans un contexte où le relationnel avec les familles est dégradé et demanderait au contraire un renforcement des moyens non enseignants.

VOTE : FO et SNALC contre  
FSU, UNSA et SUD abstention

## 2. MESURES D'EMPLOI DES PERSONNELS ATSS

- **Présentation de l'administration**

**Une seule mesure de création**, mais aussi un redéploiement en jouant sur des demi-postes. Monsieur le Secrétaire Général Adjoint explique la création d'un poste complet au lycée de Lézignan, sur les établissements de Montpellier pour accompagner la montée en charge de Port Marianne + collège Joffre (forte demande du chef d'établissement, qui souhaitait l'implantation d'une catégorie A au regard des effectifs ; jusqu'à présent il n'y avait qu'un B, partagé entre clg et lyc). Création sur Camus Perpignan... voir tableaux.

Solde des **requalifications** : 25 suppressions de C qui donneront 22 B et 3A.

Difficulté dans la carte cible : la faible mobilité gêne la requalification sur des postes vacants. On doit donc requalifier des postes occupés. Cela ne modifie donc pas les personnes affectées sur les postes mais change les missions qui leur sont confiées. Concours, mouvement et liste d'aptitude permettent d'avancer peu à peu vers la carte cible.

- **Ce qu'en pense le SNALC**

Sur les mesures d'emploi, là aussi on gère la pénurie, et l'administration se retrouve obligée de faire appel à des contractuels... Le SNALC se félicite en revanche des requalifications d'emploi qui semblent s'inscrire sur la durée.

VOTE : FO et SUD s'abstiennent  
SNALC et UNSA Pour

## 3. MESURES D'EMPLOI DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

- **Présentation de l'administration**

Mme la secrétaire générale précise que seulement 6% des postes de l'académie sont des SPEA. On a pu transformer des suppressions de postes occupés en suppression de postes vacants.

L'académie a disposé cette année de +100 ETP, ce qui ne veut pas dire +100 postes...il y a un solde de 60 créations. Il peut encore y avoir des modifications, mais il s'agit de pouvoir basculer les postes dans la base mouvement.

M. le SGA revient sur les échanges liés aux postes spécifiques et donne des précisions sur les mesures modificatives.

**Allemand** à Limoux ; l'administration préfère maintenir le poste avec un complément de service sur la ZR.

**Einstein Bagnols** : les 3 annulations de suppressions sont remplacées par des postes à CSD (anglais, espagnol, maths).

**René Gosse** : l'annulation de suppression en mercatique permet de maintenir les 3 valences d'EcoG dans l'etb.

❖ Mesures nouvelles post GT n'apparaissant pas dans les tableaux de synthèse:

• SGT :

- lycée Prévert Saint Christol Les Alès : dé-neutralisation d'un poste en EPS (complément de service à JBD).
- lycée Peytavin Mende : Création d'un poste en NS avec CSD au lycée Th. Roussel de St-Chély d'Apcher.
- lycée Renouvier Prades : transformation du poste de catalan en un poste de catalan histoire-géographie (L0485).
- LP Blum Perpignan : création d'un poste en EPS avec complément de service au lycée de Canet en Roussillon.

• cartographie Ulis :

- SEP lycée Picasso Perpignan : création d'un poste ULIS troubles des fonctions cognitives.
- collège Saint Exupery Perpignan : création d'un poste ULIS troubles des fonctions auditives avec la spécificité « pôle d'enseignement jeunes sourds »
- collège Marcel Pagnol Perpignan : suppression du poste ULIS troubles des fonctions auditives.

• cartographie SPEA :

- lycée Henri IV Béziers : confirmation de la suppression du poste SPEA en espagnol (service partagé en CPGE, transformé en SPEN) *NDLR : décision découverte en CSA, aucun élu de l'établissement n'en a été ne serait-ce qu'informé...*
- collège Simone Veil : transfert du poste FLE UPE2A de la discipline lettres modernes vers la discipline anglais
- collège J.S Pons Perpignan : transfert du poste SPEA « classe relais » de la discipline lettres histoire vers la discipline enseignant spécialisé 1<sup>er</sup> degré

Bilan des créations / suppressions dans le 2d degré :

	Suppressions de Postes			Créations	Bilan
	Total	Postes Vacants	Postes Occupés		
LGT/SGT	-75	-69	-6	+73	-2
LP/SEP	-54	-47	-7	+58	+4
CLG/SEGPA	-71	-43	-28	+121	+50
ULIS	-2	0	-2	+10	+8
<b>TOTAL</b>	<b>-202</b>	<b>-159</b>	<b>-43</b>	<b>+262</b>	<b>+60</b>

Bilan des créations / suppressions en collèges et SEGPA, par département :

Départements	Suppressions de Postes			Créations	Bilan
	Total	Postes Vacants	Postes Occupés		
11	-9	-2	-7	+14	+5
30	-18	-11	-7	+16	-2
34	-30	-21	-9	+62	+32
48	-1	-1	0	+1	0
66	-13	-8	-5	+28	+15
<b>TOTAL</b>	<b>-71</b>	<b>-43</b>	<b>-28</b>	<b>121</b>	<b>+50</b>

• **Ce qu'en pense le SNALC**

Le SNALC se félicite que le travail en GT ait permis de passer d'un solde à 13 suppressions à un bilan de 2 fermetures seulement. Néanmoins il regrette de n'avoir pas été entendu sur certains dossiers : espagnol à Henri IV, STMS à St

Clément, sciences physiques à JBD Alès etc ... ces suppressions ne se justifient que pour maintenir le taux d'HSA des collègues restants, ce n'est pas acceptable !

Certes, dans la mesure où ces suppressions se font sur des départs en retraite, les conséquences RH sont différées, mais les collègues comprendront plus tard que pour récupérer les doublons perdus l'an prochain, il leur faudra accepter davantage d'heures supplémentaires... car on ferme toujours plus vite qu'on n'ouvre...

Par ailleurs, le SNALC dénonce la cartographie des SPEA et demande un GT : 993 postes répertoriés dans les seuls lycées (+16). Le SNALC y voit l'opportunité pour l'administration de contourner le mouvement général et de potentiellement choisir ses candidats.

Mme la rectrice répond que sur les SPEA, elle a une vraie volonté de rendre la liste dynamique ; certains sont créés mais d'autres sont supprimés et elle estime que le bilan est tout à fait raisonnable. Concernant le Taux d'HSA l'administration répond qu'il est stable depuis 2021 : pas de volonté d'augmenter les HSA. Les suppressions sur des départs en retraite servent justement à se donner 1 an ou 2 pour ne pas supprimer un support occupé, en utilisant les montages pédagogiques nécessaires.

**Vote : CONTRE : FSU, FO et SNALC**  
**ABSTENTION : UNSA et SUD**

#### 4. EVOLUTION CARTE DES EDS

Ouverture de l'EDS numérique et science informatique au lycée A. Daudet Nîmes.

Ouverture de l'EDS LLCE Anglais Monde Contemporain au lycée Dhuoda Nîmes.

**Vote POUR unanime**

#### 5. CARTE COMPTABLE DE L'AUDE

A la rentrée scolaire 2023, le poste d'agent-comptable du LP Charles Cros de Carcassonne s'est libéré. Ce départ permet d'envisager la fermeture de cette petite agence comptable de trois établissements (la plus petite de l'académie), et de revoir la carte comptable du département de l'Aude.

En effet, le lycée Louise Michel de Narbonne, mutualisateur de paye du département de l'Aude, a transféré la gestion des AESH à la rentrée 2023 (SIG66), après avoir transféré la gestion et les payes du Greta de l'Aude fin 2022 (au lycée Picasso de Perpignan).

Ce projet procède à une réorganisation géographique des établissements, en rattachant les 3 EPLE de Lézignan Corbières (actuellement rattachés à l'agence comptable du lycée Jules Fil de Carcassonne) à l'agence comptable du Lycée Louise Michel de Narbonne, et les 3 EPLE constituant l'agence comptable du Lycée Charles Cros de Carcassonne à l'agence comptable du Lycée Jules Fil de Carcassonne.

L'agence comptable du lycée Louise Michel de Narbonne passerait ainsi de 5 à 8 établissements rattachés, le nombre d'établissements des autres agences comptables restant constant.

La discussion se porte sur le maintien des petites agences comme Castelnaudary, qui constituent de bons tremplins, mais ont parfois des problématiques d'attractivité. Par ailleurs, l'étiquette « administrateur » de Louise Michel est tributaire du nb d'établissements gérés, et il serait dommage de perdre cela.

**Vote : FO contre**  
**SNALC et FSU abstention**  
**UNSA pour**

#### QUESTIONS DIVERSES

Volume d'AED en CDI ? Il y a 300 AED en CDI dans l'académie à ce jour. L'avis des chefs pour la CDisation compte mais la rectrice tient à garder un pool de postes libres pour les étudiants. Même un agent donnant entière satisfaction peut ne pas être CDIé au nom de l'équilibre académique.

